Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Vezouzière (la) - Tome III

Vezouzière (la), chât., f., c^ne^ de *Bouère,* à 2 kil. S.-E. du bourg. — *H. de Veissosère,* 1234 (Arch. de la S., Inv. Bilard, t. I, n° 307). — *P. de la Voisousière,* 1390 (Arch. de M.-et-L., E. 2.444). — *P. de la Vaisousière,* 1385 (Arch. nat., X/1a. 11, f. 41). — *Vezouzière,* 1680 (Arch. de la M., B. 2.888). — *La Vezouzière,* chât., étang (Jaillot). — *La Vesousière,* chât., futaie (Cassini). — Fief et domaine mouvant de la châtellenie de Bouère et qui en devint le centre par l'acquisition de 1530. On lit dans un mémoire informe de 1471 que la Vezouzière et la Trotterie étaient « parties » de la seigneurie du Plessis-Bourreau de Bierné. Une chapelle de la Vezouzière avait été fondée dans l'église de Bouère dès 1439 par Jean, Jeanne et Marie du Matz, pourvue d'un calice de six onces d'argent, d'une chasuble de soie brodée à personnages, d'amict, d'aube, ceinture de soie, missel contenant l'office de plusieurs messes, burettes, nappes, corporaux et corporalier, *coffrum corporalium,* un meuble pour les ornements, *parva sisca seu coffrum ad reponendum vestimenta et ornamenta,* un instrument de paix, *cum portipace honesto.* Jean du Matz, évêque de Dol, fonda au château, le 31 juillet 1554, la chapelle de N.-D. de Bonnes-Nouvelles, dotée du lieu de la Fouillée, et René de la Dufferie, en 1652, y ajouta la Richardière. Jacques Alès de Brizay ajouta encore deux ordinaires de messes en 1714. Parmi les chapelains : Marin *Gaultier,* 1652 ; Jean-Jacques *Capellain,* de Paris, 1709, 1711 ; Michel *Mauduit,* du diocèse de Coutances, demeurant au château du Puy, 1736, † 1754 ; Brice-François-Nicolas *Bourdon de Montigny,* 1760, 1766 ; François-Jérôme *Gaultier de la Villaudray,* 1766. La chapelle, séparée du château, lambrissée, parquetée, est soigneusement entretenue.

Le 25 mai 1832, les insurgés royalistes occupèrent le château.

Seigneurs : Le cart. de Saint-Vincent fait connaître Geoffroy de Vesoz qui a peut-être donné son nom à la terre, XI^e^ s. — Hamelin de la Vezouzière et Pierre, son frère, clerc, sont témoins à Bouère, 1234. — Jean de la V. vend une rente en Saint-Sulpice, 1368. — Pierre de la V., connétable de Château-Gontier, 1385 ; Jeanne de Festillé, sa femme, meurt à Thorigné et fait un legs à Guillaume Clergeault, bâtard de son mari, 1390. — Renaud du Matz, mari de Marguerite de la Vezouzière, 1400, 1406 ; il avait un frère nommé Thibault, mari de Jeanne de Bour. Le nom de la Vezouzière se trouve encore longtemps à Querré, Cherré et Juigné-sur-Maine. — Jean du M., fils de N. du Matz et de Jeanne de Verneuil, 1439. — Olivier du M. épouse vers 1450 Anne Bourreau. — Jean du M., 1474. — René du M., chevalier de l'ordre du Croissant, 1477, frère de Mathurin et de Jean du M., mari de Marguerite de la Jaille qui, veuve en 1503, convola avec René de Scépeaux. — René du M., mari : 1° de Bertranne de Sévigné ; 2° d'Anne de la Châtre, n'eut point d'enfants. — Jean du M., frère du précédent, doyen d'Angers, prieur de Pruniers, puis évêque de Dol, † 12 octobre 1557. — François de Scépeaux (V. ce nom), maréchal de la Vieilleville, frère utérin du précédent, avec lequel il était lié d'une étroite amitié, † 1571. — Jean d'Épinay, mari de Marguerite de Scépeaux, tutrice en 1599 de ses petits-enfants, issus du mariage de Claude d'Épinay et de Françoise de la Rochefoucauld. — Charles d'É., 1602, 1604. Jeanne de Bourdeille, que je crois sa veuve, était en 1613, 1631, douairière de la Vezouzière. — Henri de Schomberg, mari de Françoise d'Épinay, sœur du précédent. — Charles de Schomberg, maréchal de France, vendit par acte du 13 septembre 1640, devant Jean Moreau, notaire à Paris, à Roger du Plessis, marquis de Liancourt, mari de Jeanne de Schomberg, sa sœur, qui revendit lui-même, le 23 janvier 1645, à René de la Dufferie et à Catherine Durant de Villegaignon, sa femme. — Pierre de la D. épousa : 1° en 1664, Renée de Fontenailles ; et 2° en 1673, Catherine de Cervon, qui se retira dès 1674 au château du Bois-Geffray, paroisse de Saint-Menard. Il fait alors démission de ses biens à ses

enfants pour une rente de 1.200 ℔ et exprime humblement le désir et l'espoir que sa femme revienne près de lui. — Jacques Alès, comte de Brizay, épousa Marie-Perrine de la Dufferie, veuve de Georges-César des Bans, acheta en 1709 la Vezouzière et Soutizon, et donna, par testament du 10 octobre 1714, à Noyon où il était à la suite de la cour, la Vezouzière et la Dufferie à Louis-René de Brizay, comte de Denouville, son neveu. Celui-ci, avec la permission de son père, vendit en 1742, pour satisfaire ses créanciers, parmi lesquels le « sieur de Voltaire », la terre de la Dufferie. A sa mort (1749), la Vezouzière même fut acquise par Marie-Michelle Le Mée, veuve de Daniel Gaultier de la Villaudray, et par Daniel-Anne Gaultier, mari d'Anne Hoisnard, pour 161.000 ℔.

Le chartrier de la V. a disparu en partie depuis cinquante ans ; Jeanne de Bourdeille y avait réuni en 1631 les titres de Bouère et de Grez. Thorode avait exploré ce chartrier.

Arch. de la M., E. 69. — Bibl. nat., P. O., 43.546. — Bibl. de Laval, fds Couanier, S et Af. — Bibl. de M. le duc de la Trémoïlle.